

Séance du 08 septembre 2016

L'an deux mille seize, le 08 septembre, à 19 heures, le Conseil du SIRP de Bieujac - St Pardon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bieujac, sous la présidence de Jean Claude DUMENIL.

Etaient présents :

Mmes JURADO GONZALES, DARRIET.

Mrs. DUMENIL, DUCASSE, PAING, BLANGERO, REVUELTA, NORMANT, CHALOUPIN

Mlle BOBKIEWICZ, secrétaire du SIRP

Absents excusés : Mme DELAGE

Mr BAGUR pourvoir donné à Mr REVUELTA

Formant la majorité en exercice

Secrétaire de séance : Mme DARRIET Mélanie

PREAMBULE :

Monsieur le président ouvre la séance en félicitant les différents agents du SIRP qui ont contribué, ce jeudi 01 septembre 2016, à une rentrée qui s'est bien déroulée même sous le signe de la sécurité. (Évoqué plus tard)

① Approbation du compte-rendu du 20 Juin 2016 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

② Evolution du Poste d'adjoint Administratif

Monsieur Le Président demande au Conseil Syndical en vue de la nomination de Melle Claire BOBKIEWICZ au poste d'adjoint administratif 1^{ère} suite à la réussite de son concours de supprimer le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe et d'ouvrir le poste administratif 1^{ère} classe.

Avant le vote, il est demandé à Melle Claire BOBKIEWICZ de quitter la salle.

Après avoir écouté le Président, le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la création de ce poste.

③ Mise en Place du TIPI

Les membres présents approuvent à l'unanimité la présentation de monsieur le Président, sur la mise à disposition, auprès des familles du SIRP, d'un nouveau service de paiement en ligne : le TIPI, qui vient compléter le service de paiement par prélèvement automatique mensualisé. Le TIPI permettra au redevable le paiement en ligne par Carte Bancaire sur la plateforme Internet du gouvernement avec le site suivant : www.tipi.budget.gouv.fr, en inscrivant l'identifiant et la référence paiement internet qui seront mentionnés sur la facture à régler. Pour chaque facture réglée de cette façon, l'administration facturera au SIRP la valeur de 0,010% du montant de celle-ci.

④ Assurance bâtiments et personnel

Reporté au prochain conseil syndical, car des devis sont en attente de réception.

⑤ Délibérations :

- Travaux en Régie :

Une délibération a été établie, votée à l'unanimité, portant sur une bascule de ligne de trésorerie, entre le budget investissement et fonctionnement. (1 500€ et 3 000€)

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice :	11		
Nombre de membres présents	9		
Nombre de suffrages exprimés	9		
VOTES : Contre	0	Pour	9
Date de convocation :	01/09/2016		

L'an deux mille seize, le 8 septembre, le SIRP BIEUJAC ST PARDON légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M DUMENIL Jean-Claude, Président.

Objet : Augmentation des crédits pour travaux en régie

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : bâtiments publics		1 500.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		1 500.00 €
R 6419 : Remb. rémunérations de personnel		1 500.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges		1 500.00 €

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice :	11		
Nombre de membres présents	9		
Nombre de suffrages exprimés	9		
VOTES : Contre	0	Pour	9
Date de convocation :	01/09/2016		

L'an deux mille seize, le 8 septembre, le SIRP BIEUJAC ST PARDON légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M DUMENIL Jean-Claude, Président.

Objet : Virement de crédits des dépenses imprévues de fonctionnement vers les dépenses générales pour travaux en régie

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : bâtiments publics		3 000.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		3 000.00 €
D 022 : Dépenses imprévues fonctionnemen	3 000.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	3 000.00 €	

- Remboursement Sécurité Nouvelle :

Régularisation d'imputation, approuvée à l'unanimité, concernant le restant dû de la Sécurité Nouvelle crédité pour la somme de 15 047.96€.

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice :	11		
Nombre de membres présents	9		
Nombre de suffrages exprimés	9		
VOTES : Contre	0	Pour	9
Date de convocation :	01/09/2016		

L'an deux mille seize, le 8 septembre, le SIRP BIEUJAC ST PARDON légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M DUMENIL Jean-Claude, Président.

Objet : Virement de crédits des charges de personnel vers titres annulés pour remboursement de la Sécurité Nouvelle

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6478 : Autres charges sociales	15 047.96 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel	15 047.96 €	
D 673 : Titres annulés (exerc.antér.)		15 047.96 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		15 047.96 €

⑥ Questions et Informations diverses :

- Mise en place de nouvelle mesure de sécurité correspondant au plan « vigipirate » :

A partir de cette nouvelle rentrée l'accès à l'enceinte de l'école est uniquement réservé aux personnels en fonction. L'accès aux parents est interdit sauf autorisation donnée uniquement par une préalable convocation entre les enseignantes et les parents.

- Effectifs élèves au 01 septembre 2016 :

St Pardon : 48 - Bieujac : 87

- Personnels du SIRP :

Tout le personnel du SIRP a été convié pour une réunion de pré-rentrée sur la mise en place et rappel des mesures de sécurité quand à l'accueil des enfants et l'autorisation de l'accès à l'enceinte de l'école par des personnes tierces au personnel en fonction.

Un rappel a été donné quand à l'affectation des heures travaillées et au travail fait et à faire, à respecter.

Monsieur le président, demande à chaque employées de communiquer sa propre fiche de poste qui sera remise à jour régulièrement.

La formation incendie est prévue dans le courant du mois.

- Intervenants des TAP :

Monsieur Le Président informe le Conseil qu'il a été demandé à chaque intervenant de fournir un extrait de leur casier judiciaire.

- Ecole de St Pardon (matériel et sécurité) :

Il est prévu la pose de protection pour la fermeture de tous les placards. Le personnel enseignant demande le déplacement d'un extincteur placé sur le « chemin » de circulation des enfants, Monsieur Le Président se rapprochera des compétences sécuritaires pour la définition d'un nouvel emplacement.

L'achat d'une table basse pour les tous petits est aussi à prévoir.

- Ecole de Bieujac (sécurité et matériel) :

Suite au dernier contrôle sécurité, le déplacement ou l'ajout d'une alarme a été demandé pour la mise aux normes et l'approbation du plan sécurité de l'école car l'alarme incendie est inaudible dans le pré fabriqué et le réfectoire. Deux devis ont été proposés par monsieur le Président : APS à 1 345,15€ HT pour la révision complète du système et SPI VALS à 300€HT avec l'installation d'une alarme dans la cour qui diffusera un son perceptible dans tous les bâtiments de l'école. Le conseil approuve le devis de SPI VALS et demande l'exécution des travaux.

Un range vélo supplémentaire est à prévoir.

- Règlement Intérieur :

Le centre de gestion a rendu un avis favorable au règlement intérieur présenté, celui-ci sera mis à disposition du personnel.

- Ordinateur secrétariat du SIRP :

Le conseil syndical, autorise Monsieur Le Président à changer le poste informatique du secrétariat qui présente des dysfonctionnements importants, le changement reste urgent. La proposition tarifaire de la société JVS est à recevoir.

- Subventions PEDT :

Une réponse négative a été donnée oralement à Monsieur Le Président, par monsieur PORET de la DRDJSCS, pour l'attribution des subventions complémentaires de 40€ par enfant versé par la CAF. Monsieur le Président du SIRP doit reprendre contact avec les services de la CAF et la DRDJSCS en vue d'un prochain rendez-vous.

FIN 20h45